

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2022-161/PR/MENSUR portant approbation du Budget Prévisionnel du CERD pour l'exercice 2023.

n° 2022-161/PR/MENSUR

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Date de publication

15 décembre 2022

Numéro JO

n° 23 du 15/12/2022

Date du numéro

15 décembre 2022

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU La Loi n°2/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des Etablissements Publics

VU La Loi n°116/AN/01/4ème L du 21 janvier 2001 portant création du Centre d'Etudes et des Recherches de Djibouti

VU La Loi n°141/AN/01/4ème L du 01 octobre 2001 complétant la loi n°116/AN/01/4ème du 21 janvier 2001 portant réorganisation et changement de la dénomination de l'ISERST en Centre d'Etudes et de Recherches Scientifiques de Djibouti

VU La Loi n°73/AN/09/6ème L du 03 janvier 2010 portant création de l'Institut de Recherche Médicinale de Djibouti

VU La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VU La Loi n°162/AN/12/6ème L du 09 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENSUR)

VU La Loi n°19/AN/13/7ème L du 03 décembre 2013 portant réorganisation du CERD

VU Le Décret n°99-0078/PRE/MFEN du 08 juin 1999 portant sur la définition et la gestion des Etablissements Publics à Caractère Administratif

VU Le Décret n°2014-164/PR/MENSUR portant nomination du Directeur Général du CERD

VU Le Décret n°2014-272/PR/MENSUR portant création de l'I.R.A.H.

VU Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2021-114/PREdu 31 mai 2021 portant attribution des Ministères

VU Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel

VU Le Décret n°2022-242/PR/MENSUR portant création de l'ORREC

VU L'Arrêté n°2014-458/PR/MENSUR portant nomination des Responsables du CERD

VU

L'Arrêté n°2018-099/PRE/MENSUR du 09 juillet 2018 portant renouvellement des membres du Conseil d'Administration du CERD

VU La Délibération n°01/CERD/2022 du 29 novembre 2022 du conseil d'administration du CERD

SUR Proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est approuvé le budget prévisionnel du CERD pour l'année 2023 arrêté en recettes et dépenses à la somme de 1.231.873.759 DJF. Ce budget est détaillé comme suit : Subvention de l'Etat

:.....724 373 759 FD Fonds de recherche :.....150 000

000 FD Fonds Recette :.....10 000 000 FD Subvention d'investissement

:.....347 500 555 FD TOTAL :.....1 231 873 759 FD

Article 2

Le présent arrêté sera enregistré et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH